

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 8 MARS 1907

VOL. I—No 40

ECHOS DU DEHORS

Au drapeau !

M. l'avocat L. G. Bailey a eu le mauvais goût de signer de son nom, dans le "Travailleur", de Chicoutimi, numéro du 14 février, une affreuse diatribe contre le drapeau national canadien-français, le Carillon Sacré-Cœur, sous prétexte de se venger de ses adversaires municipaux triomphants. Il ne manquera point de regretter vivement sa vilaine inspiration, une fois qu'il aura réussi à digérer les amertumes de la défaite. Il n'y manquera point, ou bien il n'a pas l'esprit que nous croyions, ni le cœur d'un patriote canadien français. La prétendue orgie qu'il décrit, où il mêle avec aigreur les Pères Eudistes et le Carillon Sacré-Cœur, serait-elle vraie — ce dont le ton même de l'article nous fait douter beaucoup — qu'il ne conviendrait nullement à un catholique respectable, à un citoyen consciencieux, d'en tracer, pour le public et sous son propre nom, un tableau si répugnant.

Quoi qu'il en soit, cela ne prouve rien contre le Carillon Sacré-Cœur. L'abus qu'on en peut faire, à Chicoutimi ou ailleurs, ne détruit ni la valeur ni la convenance de notre beau drapeau national. Tous ses partisans, c'est la masse du peuple aujourd'hui, se réjouissent d'apprendre, même de la façon détestable dont M. Bailey nous le révèle, que le drapeau est si bien passé dans les mœurs, à Chicoutimi, comme en une foule d'autres endroits.

Serait-ce parti pris ?

— Paul Beaudry est un collaborateur du "Nationaliste" qui déjà, l'été dernier, avait fait de vigoureuses déclarations contre la tendance du ministre fédéral de l'Intérieur, dans le gouvernement Laurier, à noyer l'influence française au Canada sous des flots d'immigration cosmopolite, dont les éléments français et belges, c.-à-d. latins comme nous, sont systématiquement exclus. Nous avons, dans le temps, signalé ces charges terribles de fanatisme étroit et de trahison nationale aux membres français du cabinet Laurier, suggérant qu'on y fit une réponse convenable : pour sauvegarder l'honneur. L'on n'y opposa que des objections de valeur fort discutables. Voici que M. Beaudry rentre en scène, réitérant ses accusations, redoublant pour l'avenir politique des honorables MM. Laurier, Brodeur, Lemieux, Bureau et "tutti quanti". Il y ajoute une nouvelle accusation catégorique contre le gouvernement fédéral, par son ministère de l'Intérieur, de préparer une campagne pour inonder de colons cosmopolites, anglophones autant que possible, le nord de la province de Québec, le long du G.T.P. C'est un comble d'invasion ! Va-t-on le laisser s'accréditer ? Si l'on ne répond rien, ou rien qui vaille, il faudra surveiller de près les agissements de l'agent Dupont qu'on vient de nommer, à Ottawa, a-t-on prétendu, pour coloniser cette section spéciale de notre pays. Pour peu qu'il s'inventonne de nous amener là des Doukchobors, des juifs russes ou des cockneys londonniens, selon le goût de la "North Atlantic Trading", il y aura du potin dans Lauvergne et l'opinion publique en sera informée. L'AMI DU COLON serait-il seul à la tâche, qu'il n'y reculerait pas.

Dieu parle aux hommes !

— Les catastrophes par l'eau et par le feu se multiplient de poignante façon, depuis le début de 1907. L'onde traîtreuse nous a donné, entre autres désastres, ceux du "Larchmont", avec 150 pertes de vie ; du "Berlin", avec 200, environ, soit tous ceux du bord, moins un ; de l'"Imperatrix", noyant, à l'île de Crête, 40 hommes de son équipage, du "Kléber", cuisassé français, coulant à fond le transport "Hugoma", dans le port de la Nouvelle-Orléans, sans perte de vie heureusement, etc.

Le feu, après la perte colossale de Sainte Marie du Monnoir, nous a fourni l'écatombe de Pécole protestante St Mary, à Montréal, faisant dix-sept victimes, dont 16 enfants de 4 à 7 ans et leur héroïque directrice. C'est à faire songer que la Providence juge opportun, à l'aurore de cet an de grâces, dont la sixième partie nous échappe déjà, de frapper, par de sinistres coups, l'attention et de relever vers Elle les cœurs de la folle humanité, trop absorbée dans le culte exclusif des intérêts matériels.

Deux morts

Parmi les nombreux décès de personnages en vue, qui se multiplient depuis le commencement de la présente année, deux se sont produits, la semaine dernière, qui méritent une mention spéciale. D'abord, celui de M. J. Gilbert Barrette, président de l'Institut Canadien Français d'Ottawa et notaire sociétaire en C. C. N. Puissamment charpenté, comme pour vivre cent ans, il tombe à quarante-quatre ans, dans la force de l'âge. Patriote ardent, mutualiste convaincu, il a rendu d'appréciables services à la cause canadienne-française dans Ontario. Paix à ses cendres ! L'autre mort digne d'être mentionnée est celle de M. le curé Dugas, de Maisonneuve, près Montréal. Charmant compagnon, prêtre éclairé, pasteur dévoué, il était fort apprécié. Il venait de doter sa florissante paroisse d'un temple magnifique dont il n'a joui que quelques mois. Celui-ci est fauché à cinquante-un ans. Qu'il repose en paix !

Repre-nons nos positions

La PRESSE, qui trouvait toutes sortes d'arguments plus ou moins probants, pour engager les Canadiens français de Nicolet à confier leur mandat à l'Irlandais Devlin, s'ingénie à prouver, aujourd'hui, tout au contraire, qu'il faut nommer un Canadien français sénateur pour la division Rougemont, en remplacement de l'Irlandais Hingston, décédé. La division Rougemont est à peu près exclusivement canadienne-française, comme le comté de Nicolet, et la PRESSE a pleinement raison, cette fois-ci, autant qu'elle avait tort dans le premier cas. Nous n'avons aucune telle générosité à faire, nous Canadiens français, à même ce qui constitue notre appanage propre en politique. Il est déjà assez restreint, dans la Confédération. Gardons ou repré-nons nos positions !

Une heureuse pensée

On dit que le sénateur Ellis, du Nouveau-Brunswick, sera probablement nommé pour succéder à M. Snowball, lieutenant-gouverneur de la même province, et qui vient de mourir. Le gouvernement Laurier, croit-on, en profiterait alors pour réparer une injustice qu'il n'avait pas osé faire cesser plus tôt. Il désignerait comme successeur à M. Ellis, au Sénat, un Acadien, l'un des deux députés fédéraux, Turgeon ou Leblanc, ministériels. Nos frères de l'Acadie auraient enfin trois des quatre sénateurs auxquels ils ont droit, au minimum. Si le cabinet Laurier accomplit cela, nous lui crions volontiers : Bravo ! il n'est jamais trop tard pour rendre justice à toute une race !

POST-SCRIPTUM — Hélas ! tout cela n'était qu'un beau rêve ! C'est le Premier Ministre Tweedie, du Nouveau-Brunswick, qui passe lieutenant-gouverneur, cédant sa propre succession à son collègue Pugsley. Tant pis pour les Acadiens et pour nous... et aussi pour le gouvernement Laurier !

Une affaire à reprendre

Il s'agit du premier dénouement de la tragédie de Buckingham. On sait que trois des inculpés de l'instruction préliminaire, au nombre desquels M. Alex. McLaren, avaient demandé et obtenu un procès sommaire, devant le juge des sessions de la paix. Ils furent acquittés par ce magistrat. Les avocats de la Couronne avaient requis le même privilège de justice expéditive pour les autres inculpés, les grévistes. Le leur fut refusé. En présence de cet acquittement, aussi surprenant que sommaire, les représentants du ministère public insistèrent pour faire casser le jugement rendu et faire déférer au tribunal les autres inculpés, à ce les autres inculpés, à moins qu'un accord de fin à fin ne leur soit accordé au profit d'un procès sommaire. Nous trouvons que c'est d'élémentaire justice, et nous espérons bien que l'un ou l'autre de ces deux solutions équitables sera assurée par le Procureur Général.

Lourde succession

La mort soudaine, dimanche dernier, de l'Indien Mohawk Dr Ornyatekha, suprême dirigeur de l'Ordre Indépendant des Forestiers, franc-maçon du 33e grade, etc., etc., investi de sa charge, à la tête de l'O.I.F., son vice-chef, M. le notaire MORIN, de Montréal, notre compatriote et coreligionnaire. C'est une distinction à laquelle nos "sensationalists" confrères accordent grand crédit. On appuie surtout sur l'importance du traitement : \$20,000 par an ! L'aventure n'est pas banale, à vrai dire, mais la position où se trouve inopinément, par un coup du sort, hissé M. Morin ne nous paraît pas si rose, en somme. Ornyatekha disparaît après avoir attiré beaucoup d'éclat autour de son nom, mais laissant dans une situation plutôt fort discutée l'institution dont il avait été le restaurateur et l'âme dirigeante. La succession paraît devoir être bien lourde à porter ; difficile à liquider. Il ne faudra certes rien moins qu'un parfait notaire comme le nouveau chef Morin pour réussir à s'en tirer sans y laisser trop de ses plumes...

L'episcopat et les progres

Saint-Boniface, Man., 4. — La compagnie du Pacifique s'est rendue avec empressement à la demande de Sa Grandeur Mgr Langevin, qui demandait une gare pour S. Boniface. Dès l'été prochain, la compagnie lui fera construire une superbe gare dans notre ville.

S. FRANÇOIS REGIS

— Mme Lécuyer, de notre paroisse, est en pleine convalescence, à la suite de la très grave opération que lui a fait subir, avec un succès parfait, pour l'ablation d'un cancer du sein, M. le Dr Henri Cartier, de Nominigüe.

TRIBUNE LIBRE

Q estioa de Véracité

Au rapport du *Soleil*, l'organe ministériel français de Québec, et par conséquent un rapporteur quasi officiel, l'honorable ministre de la colonisation aurait déclaré, devant la Législature, à la séance du 21 février, en parlant de la Société Générale de Colonisation, de Montréal : "CETTE SOCIÉTÉ, D'AILLEURS, NE DÉPEND NULLEMENT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL."

Il y a là, pour le moins dire, une inexactitude, que nous croirions préjudiciable à la cause bien entendue de la colonisation de laisser s'accréditer.

M. le ministre n'a pas le droit d'oublier, et il aurait tort de laisser ses collègues de la Chambre sous une impression contraire, que dès la fondation de cette société, il y a une treizaine d'années, le secrétaire en fut payé directement par le gouvernement provincial, tout en étant d'abord au service de la société. Mais depuis quatre ou cinq ans, lorsque l'honorable M. Gouin présidait au service de la colonisation, ce même secrétaire a été mis absolument sous la régie du ministère de la colonisation, et il dirige même, au su et au vu du public, un "Bureau provincial de colonisation" à Montréal, tout en continuant d'agir comme secrétaire de la société. Il a un assistant, payé par le ministère provincial de colonisation, et désigné par lui, et la moitié des frais généraux d'administration des bureaux de la Société Générale : loyer, téléphone, entretien des bureaux, etc etc, est soldée par le ministère de la colonisation.

Comment le ministre peut-il affirmer, en présence de ces faits, que la Société ne dépend nullement du gouvernement provincial ? Si cette démonstration, toutefois, ne paraît point suffisante, il existe, entre plusieurs autres, une preuve encore plus péremptoire de la dépendance absolue de la Société Générale vis-à-vis le ministère de la colonisation, surtout depuis l'inauguration du régime Prévost. C'est la révolution radicale qui fut faite dans le personnel des directeurs de cette Société Générale, au mois de décembre 1905, sous la dictée évidente du nouveau ministre, par les soins du publiciste de son ministère et l'exécuteur de ses œuvres de haute et basse justice.

C'était au sortir des légendaires séances du congrès de S. Jérôme, dont les héros, les soi-disant révolutionnaires de la colonisation, humaient encore avec délices les fumées de l'encens qu'ils s'y étaient fait prodiguer, au point que la tête leur en faisait mal. A cette époque-là, la Société Générale comptait tout un groupe de directeurs qui avaient sincèrement à cœur la colonisation, dont plusieurs occupaient ce poste depuis un certain nombre d'années, ayant acquis de l'expérience pour autant, et qui gardaient encore cette illusion de croire qu'il était possible de conserver à la Société son unique raison d'être : un peu de son autonomie et de son indépendance vis-à-vis le ministère de la colonisation et les gouvernements. Ces directeurs siégeaient sous la présidence de l'honorable M. Rolland, conseiller législatif, président depuis la fondation, et une autorité en la matière. Ils avaient rendu d'indéniables services à la cause : tels que la préparation et la tenue du Congrès de 1898, à Montréal, dont celui de S. Jérôme, en 1905, ne fut qu'un pitoyable pastiche, et la provocation à l'enquête générale sur la colonisation, ordonnée par le gouvernement Parent, en 1904-05, etc.

C'était là précisément ce qu'on ne pouvait leur pardonner. Il fallait au nouveau maître et à ses inspirateurs néfastes se débarrasser de ces hommes libres, de ces dévoués et de ces sincères, de ces généreux, de ces

empêcheurs de danser en rond. On avait résolu, dans les arcanes du bureau de publicité du ministère de la colonisation, de les décapiter sans phrase, pour leur substituer des créatures triées sur le volet, des personnages plus souples, moins récalcitrants. Les anciens ne paraissaient pas suffisamment aptes, au gré du ministre et de ses souffleurs, à prendre les intérêts de la colonisation, et éventuellement aussi, un peu de son capital.

Arriva l'assemblée générale du mois de décembre 1905.

Quelques semaines auparavant, M. le ministre Prévost nous avait galamment imposé son publiciste Pelland, comme directeur, pour présenter, dans le *Bureau, les intérêts du ministère de la colonisation*. Nous n'osions soupçonner d'aussi infamants desseins, ni que la sentence du fabuliste allait recevoir une nouvelle consécration : —

"Laissez leur prendre un pied chez vous : ils en auront bientôt pris quatre."

Toutefois, l'événement le prouva, l'insertion du publiciste parmi les directeurs, c'était bien effectivement la réédition de l'entrée, à travers la brèche des murs de Troie, du légendaire cheval de bois reculant la trahison dans ses flancs.

Les directeurs en office n'avaient aucunement été prévenus du complot qui s'était tramé. On n'avait même pas eu le courage ni la loyauté de leur demander leur démission, qu'ils auraient volontiers donnée, si on les eût mis au courant des plans qu'on se proposait d'appliquer. L'un de ces directeurs était au lit, dangereusement malade ; on n'eût pas même la décence de lui faire savoir, avant le rapport des journaux, la vilaine conspiration dont il allait, avec ses collègues, devenir la victime.

L'assemblée fut tenue. Au moyen de je ne sais quelles manigances, avec le concours de proposeurs et d'assistants dont la qualification, comme simples électeurs, en cette occurrence, est restée un mystère, l'honorable M. Rolland fut décapité de la présidence, rangé sur les tablettes de la vice-présidence honoraire, et avec lui cinq autres directeurs furent mis au rancart, sans plus de cérémonie : MM. Alphonse Racine, Damase Pariseau, Ludger Gravel, A. P. Simar et Amédée Denault. Seuls, MM. Olivier Faucher, beau-père de M. Bergevin, député provincial de Beauharnois, et Damase Masson, un conservateur pressenti, échappèrent au massacre, afin de sauver les apparences.

La Société Générale de Colonisation se trouva de la sorte domestiquée, complètement mise en puissance du ministre : avec M. le sénateur Casgrain comme président, MM. Faucher et Honoré Mercier, vice-présidents, MM. D. Masson, Alfred Pelland, Arthur Côté, Henri Rolland, Dr Dubé, de Ville-Marie, et Dr Bigonnesse, alors de Labelle, directeurs. On adjoignit au Bureau de direction MM. Drinkwater, du *Pacifique*, Wainwright, du *Grand Tronc* et Gorrie, du *Nord Canadien de Québec*, afin d'intéresser à la nouvelle boutique les grandes compagnies de chemins de fer. Au bout d'un an, M. Drinkwater en avait assez de la farce, à laquelle il s'était prêté, du reste, d'assez mauvaise grâce, ne participant à l'affaire que par procuration ; et il se retira tout à fait. Pour lui trouver un remplaçant, coûte que coûte, à l'assemblée générale de 1906, on a dû traverser la rue, en face des bureaux de la Société, et aller se faire prêter le nom de M. le tailleur de l'annuaire.

Voilà, réédité sommairement dans toute sa crudité, un incident historique qui prouve bien, contre la prétention de M. le ministre de la colonisation, que la Société Générale dépend beaucoup du gouvernement provincial, par son ministère de la colonisation.

Il a paru utile de le relater pour l'histoire, aussi bien que pour l'édification des contemporains.

Il marque, de plus, une autre date qui a son importance. A la suite de ces manœuvres un peu lestes, il devint évident, pour les vrais colonisateurs, que la Société Générale était tombée en quenouille et devenue un simple rouage administratif du ministère de la colonisation. Il fallait aviser à se protéger autrement — et ce fut le résultat le plus heureux de cette révolution de palais : dès les premiers mois de 1906, on décida l'organisation de la Coopérative des Colons du Nord !

AMÉDÉE DENAULT.

Sociologie Chretienne

Droits et devoirs réciproques des patrons et des ouvriers

"Les travailleurs, non moins que les capitalistes, assurément, ont des droits imprescriptibles. L'Eglise reconnaît ces droits et les sanctionne de toute son autorité. Sans oublier de rendre justice pleine et entière aux riches, elle sera toujours prête, à l'avenir comme dans le passé, à défendre les privilèges du pauvre contre toute atteinte illégitime.

"Mais les ouvriers à l'égal des patrons ont aussi des devoirs à remplir. Aux uns et aux autres, l'Eglise prêche l'accomplissement de leurs devoirs.

"Et c'est précisément l'équilibre harmonieux qu'elle cherche à établir entre les droits et les devoirs de chacun, qui fait la force de ses enseignements et qui donne à son action une bienfaisante fécondité.

Elle ne sait ni flatter les passions populaires, ni servir les ambitions des riches. A toutes les classes de la société, elle enseigne les principes éternels de la justice et de la charité.

MGR BRUCHESI, arch. de Montreal.
— Pastoral sur "le Capital et le Travail."

La Presse Catholique

L'exemple qui part de haut

"Si le cardinal Sarto agissait par la parole dans les Congrès, par l'action électorale, par les œuvres ouvrières sur les masses populaires, il était bien convaincu que le moyen d'action le plus puissant, au temps présent, est la presse, la bonne presse, et il mit tout en œuvre pour avoir un journal régional qui pût combattre énergiquement la presse maçonnique de tout le patriarcat.

"Malgré les difficultés sans nombre que rencontra le cardinal Sarto pour faire vivre la *Defense*, de Venise, cette feuille devint une des plus populaires de toute la péninsule.

"Mais, je le répète, ce ne fut pas sans peine ; maintes fois le journal faillit, malgré les grands sacrifices du patriarcat, disparaître faute de ressources ; toujours Sarto trouva l'argent indispensable pour éviter la faillite ; il emprunta souvent et il déclara même : "Si je devais donner ma croix pectorale, engager mes ornements et mes meubles pour garantir l'existence de ce vaillant journal, je le ferais et de grand cœur."

"Enfin, cette lutte énergique triompha de tout, même de l'apathie des catholiques, et le journal la *Defense* est maintenant, je le répète, un des journaux catholiques les meilleurs et les plus solides de l'Italie.

"Encore une bonne œuvre à mettre à l'actif du glorieux Pie X et, cette œuvre, il l'a poursuivie avec une opiniâtreté, un entêtement qui sont une des caractéristiques de l'esprit du nouveau Pontife.

"Le cardinal Sarto était, dans ces sentiments pour la presse, en communion d'idées avec Léon XIII, avec Mgr Lavergne, avec Pie IX, qui avait déjà compris l'importance des journaux chrétiens.

"Il résumait en deux lignes tout le programme de la presse catholique.

"Concilier avec les doctrines romaines les plus pures, avec l'obéissance la plus entière à toutes les définitions, les décisions, instructions et directions pontificales, tout ce qu'il y a de légitime dans les tendances et les aspirations du temps où nous vivons."

— PIE X INTIME, par Le vicomte de Colleville.

Un homme à surveiller

— Le *Nationaliste* publie, depuis quelques semaines, des "chroniques parisiennes" dont le mauvais esprit, très habilement gardé, au début, s'affiche plus librement, dans les numéros récents. En voici une couple d'échantillons cueillis dans une chronique de ce M. Maurice Ouvrière — c'est le nom du correspondant — en date du 31 janvier :

"Puisque le Pape ne demandait pas de conseils, mais intimait des ordres, il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur et acclamer des décisions auxquelles on ne pouvait rien changer. Cependant les ruines s'accumulaient. Les enthousiasmes peu à peu se refroidissaient. L'obéissance joyeuse devenait insensiblement de la soumission, puis de la résignation..... C'est alors que les évêques se sont décidés à jouer un rôle actif. Le premier acte de leurs délibérations au château de la Muette fut une adresse au Pape, dans laquelle ils ne craignaient pas de déclarer que le rôle de Pierre était de confirmer ses frères, non de les absorber. La chose eût pu être dite plus élégamment, mais non plus clairement. L'épiscopat entendait, désormais, travailler à la nouvelle organisation des cultes. Il ne se résignait plus à enregistrer les décisions du Saint-Siège, il voulait user de sa propre initiative et proposer lui-même à l'approbation du Pape les déterminations suggérées par les événements. Ceux qui ont déploré l'effacement et le servilisme — car ce mot, un peu dur, a été écrit dans des feuilles catholiques — des évêques français, rendent hommage à l'énergie que suppose une pareille démarche.

"On pourrait penser que l'autorité du pontife romain est assez solidement assise pour n'avoir point à redouter le timide exercice des rares et pauvres libertés que possèdent encore les évêques. En fait, il faut un grand courage pour oser affirmer aujourd'hui que quelque chose existe dans l'Eglise en dehors du Pape. C'est pourquoi la nouvelle attitude des évêques français a dû leur coûter un véritable effort, et, dans ce sens, elle leur fait honneur."

Il est facile de voir qu'on cherche, là-dedans, à faire croire, tout benoîté, que le Pape est un tyran et que l'épiscopat français s'est insurgé contre lui. Or, la vérité historique, c'est que les évêques français n'ont pas pris cette dernière attitude, appréciée de si singulière façon par le bon apôtre que cherche à paraître M. Ouvrière, sans s'être assurés de l'assentiment préalable du Souverain Pontife, avec lequel ils se tiennent en rapports constants, aussi bien qu'en communion parfaite.

Le *Nationaliste*, qui n'a pas de points à perdre, en matière d'orthodoxie, ferait bien de surveiller son correspondant de Paris.

Notre pire ennemi

"Je m'étonne que ministres et députés se passionnent si peu de la cause. Nous comptons particulièrement sur le zèle de l'honorable ministre de la colonisation. Un séjour prolongé dans deux régions de colonisation nous a fait constater que l'alcoolisme y est un ennemi plus dangereux que les marchands de bois les plus puissants ; que les licences sont en disproportion flagrante avec la population ; que les infractions aux lois sont moins que partout ailleurs."

— Extrait d'un article-revue, dans la livraison de mars de la *TEMPERANCE*, organe officiel de la croisade de tempérance.

Renis

Il nous faut renvoyer, faute d'espace, à vendredi prochain, un article sur certains incidents de la vie parlementaire, etc.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominique, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominique, Qué

NOMINIQUE, 8 MARS 1907

PROPOS AGRICOLES

Les herbes fourragères

M. J. C. Chapais, si zélé pour le progrès de l'agriculture, s'était fait inscrire à la Convention de l'Union Expérimentale comme devant donner une conférence sur les herbes fourragères, au point de vue des expériences faites par lui et à faire par les membres de cette Union Expérimentale. Or, il publie dans le Journal d'Agriculture un résumé de son travail très instructif et très intéressant.

Pendant de longues années, dit-il, nos cultivateurs se sont bornés pour former leurs prairies à employer seulement le mil et le trèfle blanc ou rouge. Leur but, à cette époque, était surtout de vendre du foin sur le marché pour nourrir les chevaux.

Mais, du moment que l'industrie laitière a pris un essor vigoureux, on a conclu à la nécessité d'avoir du bon foin et des pâturages plantureux pour nos vaches qui jusqu'alors n'avaient mangé à peu près que de la paille en hiver, et vivaient en été dans des parcs fort pauvres.

Pendant vingt ans, M. Chapais fit des expériences avec le trèfle et différentes graminées, et voici à peu près dans les grandes lignes le résultat obtenu :

Plantes fourragères soumises à l'expérience. — Les essais ont porté sur seize variétés tant de graminées que de trèfle savoir : Agrostide commune, dactyle pelotonné, fétuque des prés, fétuque ovine, flouve odorante, houlque laineuse, vraie vivace de Pacey, luzerne, pâturin commun, pâturin des prés, phléole des prés, trèfle de Suède, trèfle des prés, trèfle des prés vivace, trèfle rampant, vulpin des prés.

Après quelques années d'essais, disons de suite qu'un certain nombre de ces plantes furent laissées de côté pour diverses raisons : telles que la fétuque ovine, la flouve odorante et la houlque laineuse. Il faut en dire autant de l'irvraie vivace de Pacey, la seule des irvraies (ray grasses) fourragères qui ait quelque tendance à la rusticité, mais qui n'est pas assez forte pour résister au climat du Bas St-Laurent. La luzerne, si recommandée et si précieuse dans les vieux pays, connue ici sous le nom de alfalfa s'est toujours obstinée à ne pas repousser la deuxième ou troisième année, et a toujours péri par la gelée.

Par contre, la liste des plantes fourragères qui ont bien réussi est assez longue pour que le cultivateur ait en quelque sorte l'embaras du choix ; à lui de connaître le mérite respectif de ces différentes graminées et de fixer son attention sur les meilleures et les plus profitables. Si le nom de la plante est un nom savant, il faut cependant le connaître pour se guider sagement quand on étudie un catalogue de graines et qu'on veut réussir à tout prix. Or voici, toujours d'après M. Chapais, quelques traits caractéristiques de chacun des trèfles et des graminées à conseiller à nos colons et cultivateurs.

— Agrostide commune. — Racine traçante et vivace. Tige de un à deux pieds. C'est une plante hâtive qui convient à tous les terrains, fleurit en juillet et donne un bon regain. C'est une de nos plantes les plus rustiques, qui résiste à la gelée, à la sécheresse et à l'humidité. Excellente en elle-même. Il faut l'utiliser verte, car une fois qu'elle commence à mourir elle ne vaut presque rien ; sa graine pèse 13 lbs au minot. — L'usage des prés. — La racine est fibreuse et pénètre profondément dans le sol. Sa tige monte de deux

ou trois pieds. Cette plante très hâtive aime les terrains riches et frais. Les animaux, surtout les chevaux, la recherchent avec avidité. Elle fleurit au commencement de juillet. Sa graine pèse 14 lbs au minot.

— Dactyle pelotonné. — Cette plante hâtive, connue en anglais sous le nom de Orchard Grass, est très recommandée par les conférenciers. Elle convient à tous les terrains, excellente pour le pacage, car elle pousse très vite sous la dent des animaux et donne trois coupes de bonne herbe, si on la fauche. En somme, le cultivateur doit la préférer à beaucoup d'autres. Elle doit être coupée verte, car une fois en épi, elle dure vite et beaucoup. Sa graine pèse 14 lbs au minot. Cette plante fleurit en juin.

Dans sa conférence de l'an dernier, M. C. Plante recommanda instamment et vivement cette graminée aux cultivateurs et membres des Cercles Agricoles de notre province.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Guerre à l'Intemperance

Nos Sacrifices à l'Alcool

"Jamais, proclame M. le curé Roy, de Notre-Dame de Jacques Cartier, à Québec, si on ne prenait ses renseignements aux sources indiscutables des chiffres, on pourrait croire que l'ivrognerie fait des ravages aussi considérables dans notre cher Canada. Et pourtant, il faut bien se rendre à l'éloquence des chiffres. Elle est indiscutable.

Le Canada vient en deuxième lieu, après l'Angleterre, qui détient le record, pour la dépense occasionnée par le commerce des liqueurs enivrantes. De ce chef, le Canada dépense, chaque année, "cent cinq millions de piastres. Donnons maintenant (ce qui est beaucoup trop) qu'il se dépense pour les besoins légitimes, cinq millions de piastres, il reste 100 millions dépensés en pure perte pour liqueurs enivrantes. Non seulement, dit M. le curé, c'est en pure perte que nous versons ces 100 millions, mais, ce qui est inconcevable, c'est qu'on se saigne, au coût de 100 millions, et pourquoi ? pour acheter la maladie, la gêne, le crime, le déshonneur et la mort."

La dépense, atroce et folle pour le Canada entier, est encore plus irraisonnable pour notre province. Il s'y achète, bon an mal an, pour \$22,000,000 d'alcool et, déduction faite de ce qui pourrait être nécessaire pour les besoins médicaux, il reste la dépense de 20 millions chaque année pour acheter la triste liberté ou mieux la licence de faire boire et d'alcooliser les autres.

"On parle des "trusts," dit M. le curé, en connaissez-vous un qui puisse, dans l'univers entier, pressurer le peuple pour la dixième partie (dix millions) de ce que verse, chaque année, le peuple de notre cher Canada, en pâture au tyran de l'alcool ?

Les trusts sont odieux, mais au moins, si pour garnir injustement le gousset de leurs actionnaires, ils haussent les prix des choses essentielles à la vie, ils fournissent ces mêmes choses. Le dieu alcool demande toujours et ne donne en retour que la honte, la gêne, les misères de toutes sortes, le déshonneur et la mort dans les plus tristes conditions.

"Tout le monde n'a qu'une voix pour condamner les "trusts"; seul, l'alcool à ses défenseurs enragés, ses victimes dans toutes les classes sociales; oh ! oui, ses victimes, qui mettent tout en œuvre pour rester telles jusqu'au trépas. La population des campagnes n'est pas plus raisonnable. Dans sept paroisses des alentours du Lac St-Jean, on dépense chaque année pour "soixante et dix mille" piastres de boissons alcooliques. Peussent les chiffres que nous venons de citer demeurer à jamais gravés dans la mémoire de notre peuple. Il en est grandement temps."

Notes et Faits

— M. Duncan Foss, candidat de l'opposition, a été élu, dans le district-ouest, pour la législature d'Ontario, en remplacement de son père, l'honorable M. Ross, appelé au Sénat.

— Nous sommes pleinement d'accord avec notre vigilant confrère de la Croix, de Montréal, pour déplorer et condamner la perversion profonde que jette dans nos mœurs la plaie du théâtre moderne, aujourd'hui parleurte dans la métropole. Avec la Croix, nous ne pou-

vons que stigmatiser l'illogisme de journaux se disant chrétiens, bien intentionnés, et n'ayant point l'énergie de perdre quelques piastres pour la satisfaction de refuser leur collaboration active, au moyen d'une intense publicité, à cette œuvre de démolition. Quelle confiance peuvent bien inspirer de soi-disant "bonnes intentions" qui ne peuvent aller jusqu'à l'accomplissement d'un léger sacrifice d'argent pour obéir à de précises directions de l'épiscopat ?

— Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel ; il n'y est plus : il est ici, dans les boutiques, dans les négoce, dans les affaires, dans la boue ; et pour y arriver en marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi. S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de lâchetés on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons pas : des hommes.

— LOUIS VEUILLON.

Une mère admirable

Nous lisons, sous ce titre, dans la Croix, de Montréal, l'édifiante relation qui suit :

"Une mère de famille française, restée veuve de bonne heure avec 12 enfants, vient de couronner sa vie de dévouement, de sacrifice et d'abnégation, en prenant le voile dans l'Ordre de la Visitation.

"L'allocation d'usage a été prononcée par un de ses fils, prêtre depuis neuf ans dans le diocèse de Paris et qui a tenu, avant de partir pour les missions lointaines, à laisser à sa mère ce dernier témoignage d'affection filiale et de reconnaissance.

"Ajoutons que cette généreuse mère a eu la joie de voir, sur ses neuf enfants encore vivants, six se consacrer à Dieu dans différents Ordres. Trois sont expulsés et les autres s'attendent à l'être bientôt."

Au risque de commettre une indiscretion nous voulons compléter, pour nos lecteurs, cette narration par un détail intéressant : c'est que nous avons l'avantage de posséder, au monastère de Nominique, l'un des membres de cette famille d'élite.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour ; il invite les clients.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS. — Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples : Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

Cabinet de consultation, à l'hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominique.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominique, Qué.

Advertisement for BYRRH wine, featuring the text 'est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus' and 'ESSAYEZ-LE'.

Joachim Gélinas, L.L.L. AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL. BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois la pension Aimé Beaumont. BUREAU A NOMINIQUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

Chartrand & Turgeon COMPTABLES

55, rue St-François Xavier Montreal. Bell Tel. Main 3141 Tel. March. 642. A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à SAINT-JOVIÉ [Chez le NOTAIRE P. A. BRETTE] Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VE. DREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée. Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale. Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs. A toutes les affaires reçues par la malle il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Épargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital 4 fois par année. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Économie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme, Qué. Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault

Médecin et Chirurgien. Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U.

L'ANNONCIATION, Qué

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Foinnes, Visons, Rats, Musqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les renards sans empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres.

Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédierons ce livre par la malle à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire — DU — Dr. Grignon, STE-ADELE, Qué.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot NOMINIQUE, Qué. Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites. SPECIALITE : Fonds de banqueroute. Achat et échange de pro luits agricoles. Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons. —UNE VISITE EST SOLICITEE—

LA PROVIDENCE ASSURANCE CONTRE LE FEU MUTUELLE. BUREAU PRINCIPAL : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Souscription exigée par la loi : \$200,000.00 Assurance en force : \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ? 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ; 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ; 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ; 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ; 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ; 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ; 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes. N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal. A Nominique, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

MOBILIER RELIGIEUX Gaston Vennat 51, St-François-Xavier, MONTREAL. AGENT GENERAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES : BIAIS FRERES & Cie, de Paris. Ornaments d'Eglise, Bronzes, Vases Sacrés, Tissus, Broderies et Galons, fournitures diverses pour ornements. AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France) Fonderie de cloches. INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France) Les plus vastes établissements d'art religieux du monde. STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières. DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE. N.B.—On traite, à NOMINIQUE, QUE., avec M. Amédée Denaault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier

J. A. BOISVERT, Ferronneries et Quincailleries GROS ET DETAIL. Articles de construction : Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings. Nominique, Qué.

ROCH JETTE P. E. FORGET Magasin General Maison de Nominique. SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominique. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes. NOMINIQUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS Magasin General Près du Carré Central. Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches. NOMINIQUE, Qué.

LEON LEPINE PEINTRE DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER. Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

Hotel du Nominique Z. BARRETTE, Prop. L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains : Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

ALYRE CHARLEBOIS Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominique. Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellentes briques tendres. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

HOTEL POMINVILLE Ancien Hotel Beaulieu. Rue Notre-Dame, à michemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Voitures à tous les trains transport traités. Prix modérés ; service général excellent. NOMINIQUE, Qué.

GRANDE VENTE DE REPARATION

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

TOUT POUR RIEN
Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différents.

Couvertes en Flanellette
Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour 1c. en montant.

Coton Jaune Coton Jaune
Notre coton vaut la peine d'être acheté; nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il vous en coûte. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables. Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

A. T. CONSTANTIN,

3601, rue Notre-Dame,

—S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON, J. H. Constantin, ancien colon du Nord.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

LA CONFIANCE RECOMPENSEE

Cela se passait dans un modeste café du Marais. Napoléon, déguisé en bourgeois, suivi de son fidèle Duroc également déguisé, entra et se faisait servir à déjeuner, tout en écoutant ce que disaient les habitués qui du reste ne disaient rien de bien extraordinaire.

Au moment de payer la note, l'empereur s'aperçut qu'il n'avait pas d'argent sur lui. Duroc se fouilla à son tour, et constata qu'il avait également oublié sa bourse!

Que faire? Duroc s'approche de la dame de céans, maîtresse de l'établissement, et lui avoue leur embarras.

La dame, vieille et revêche, prend très mal la chose: elle traite les deux inconnus de filous et parle d'envoyer la garde!

Napoléon et son fidèle Duroc sont désolés; va-t-il falloir trahir leur incognito? C'est bien dur, pour une note de 14 francs! car la note du déjeuner se monte à cette somme; les deux consommateurs n'ont vraiment pas fait une dépense impériale, ni royale, ni même présidentielle!

Alors, le garçon, un modeste employé qui les a servis, intervient: —Ma foi, dit-il, ces deux mes-

sieurs ne me font pas mauvais effet; ils ont même l'air plutôt de braves gens, je vais payer les 14 francs pour eux; si je me trompe, eh bien, tant pis! je n'en mourrai pas!

Et il paie la note. Napoléon et Duroc, pardon le fidèle Duroc, s'en vont; mais, au bout de quelques minutes, le fidèle Duroc revient, au grand étonnement de la dame du comptoir et des habitués, qui se sont beaucoup moqués du beau geste du garçon, et lui ont prêté qu'il en serait certainement pour son avance.

Duroc demande à la dame: —Madame, votre café est-il à vendre?

—Cela dépend du prix, répond la dame, en gouaillant; cela sera toujours plus de 14 francs!

—Combien? Dites la somme que vous en voulez.

—Trente mille francs! pas un sou de moins.

—Les voici, fait Duroc en tirant son portefeuille, et je donne le café, de la part de mon compagnon, à votre garçon, pour le récompenser d'avoir eu confiance en nous!

—Votre compagnon, qui était-ce donc?

—L'empereur!

trouvera en face de l'assaut général de l'antichristianisme social. "Pour en prévenir les dangers avec succès, le jour où se produira le choc formidable du socialisme national et international, il n'y a qu'un seul plan, et il est radical: L'ORGANISATION CHRÉTIENNE DU TRAVAIL.

ENSEIGNEMENT

L'éducation chrétienne

Le regretté premier évêque de Fall-River, Mgr Stang, si prématurément descendu dans la tombe, laisse un monument posthume bien précieux et bien touchant de son zèle et de sa clairvoyance apostoliques. C'est la Lettre pastorale pour le carême, qu'il avait préparée quelques jours seulement avant l'opération à laquelle il a succombé, et qu'on a lue, dans les églises de son diocèse, le dimanche qui a suivi ses funérailles. Cette Lettre traite de l'éducation chrétienne; en voici quelques passages instructifs et édifiants:

"Il n'y a qu'une grossière et coupable ignorance qui puisse porter un être à accuser l'Eglise catholique d'être hostile à l'éducation populaire et universelle. C'est avec une ténacité inébranlable que l'Eglise a proclamé, durant 19 siècles, la nécessité d'une éducation dont l'essence est la religion chrétienne; elle maintiendra ce principe jusqu'à la fin des temps. Elle instruit l'enfance, développe non seulement son esprit par l'instruction mais forme son cœur par la religion. Elle prend le petit enfant avant que le péché ait défloré son âme; elle le conduit à l'école où cet enfant est enveloppé d'une atmosphère religieuse.

Notre système national d'éducation ne pourvoit pas à une telle éducation pour les enfants catho-

liques; il n'est pas dans sa nature de le faire. La religion du Christ est bannie de ces écoles nationales et c'est ainsi qu'il manque un facteur essentiel à une véritable éducation. Il n'y a pas de place dans nos écoles publiques pour les enfants auxquels les parents veulent faire donner une éducation sur une base doctrinale.

Nous reconnaissons à nos concitoyens non catholiques le droit de choisir de préférence ces écoles publiques; nous condamnons ces écoles, non à cause des enseignements qui y sont donnés, mais à cause de ceux que l'on n'y donne pas.

Un système d'éducation qui vise à la neutralité en matière religieuse, où la religion est ignorée, conduit au paganisme. Une école purement neutre est chose aussi impossible que le feu sans chaleur. Les principaux éducateurs américains ne sont pas satisfaits du système actuel et s'alarment avec juste raison. Ils constatent que la nouvelle génération manifeste un manque de respect sans cesse grandissant envers l'autorité, le mépris du mariage, l'oubli des devoirs envers la famille, une augmentation effrayante des vols, des fraudes, des suicides. Ces éducateurs attribuent aujourd'hui toutes ces plaies nationales au système d'éducation en vigueur.

"La constitution et la loi suprême, fruits d'une civilisation absolument chrétienne, seront-elles entre bonnes mains, quand la génération qui pousse et qui déjà a perdu la foi, se chargera de les administrer ou de l'observer?"

Et Mgr Stang fait un pathétique appel à ses prêtres, à ses ouailles, leur recommande la plus grande vigilance; il demande aux catholiques de maintenir comme une chose sacrée leurs écoles séparées; il supplie les parents de ne pas priver leurs enfants d'une solide et saine éducation chrétienne.

La bonne cuisine

RECETTES

PATÉ AU POULET.—Couper le poulet en huit morceaux, faire revenir dans la poêle, avec saindoux, saupoudrer de farine, avec poivre, sel, têtes de clous; quand les morceaux sont rôtis, ajouter persil avec un demi-litre d'eau. Assaisonner, faites bouillir un instant et jetez dans un plat creux garni de quatre doigts de pâte autour, couvrez de pâte laissant une ouverture au milieu pour un bouquet de pâte que vous lèverez avec soin quand le pâté sera cuit, pour jeter un peu de jus que vous aurez conservé, ce qui empêchera le pâté d'être sec.

POOH! POOH!!

Courrier de N.-D. de la Salette

(Pour l'Ami du Colon)

—M. Onésime Joncas, qui jouit ici d'une estime universelle, nous est revenu en excellente santé; il s'absentera prochainement pour quelques semaines. Bon voyage.

—M. Noé Saint-Amour est à organiser une tombola pour la mi-mars. Nous lui souhaitons plein succès.

—La grippe ici est presque à l'état d'épidémie, tant le nombre de ses victimes est considérable.

—Y a-t-il loin, mon bon petit garçon, pour aller à La Minerve?

—Ca dépend, m'sieu.

—Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu?

—Comme mon père, M'sieu.

—Vous êtes nombreux dans votre famille?

—Autant que d'assiettes, m'sieu.

—Et combien avez-vous d'assiettes?

—On a chacun la sienne, m'sieu!

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITÉ: Gros stock de Chaussures à prix coutant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison à Nominungue

LABELLE, — — — QUÉ.

Guérissez votre Rhume

AVEC QUELQUES DOSES DE

"SPRUCINE"

Une combinaison souveraine de Gemme d'Epinette, de Cerisier Sauvage, de Marrube et de Goudron, contre

SPRUCINE Rhume, Toux, Asthme, Bronchite, Coqueluche et toutes les Affections de la Gorge et des Pouxmons.

Le Seul Sirop qui ne fatigue pas l'Estomac.

25 CTS LA BOUTEILLE. EN VENTE PARTOUT.

Wingate Chemical Co. Ltd., Montreal, Canada.

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés. On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, placards de MAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé \$2,000,000.

Fonds de Réserve \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

O. Brassard

HORLOGER et BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITÉ: Reparations

Bureau ouvert à Nominungue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

— O —

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul,

MONTREAL.

Rheumatism

Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S

30 ans de succès, \$1 la bout.

Circulaires sur demande.

A. E. HUGHES & CO.,

R. O. B. 530, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominungue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à St. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de St. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMINUNGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINUNGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominungue plus, tous les jours, dimanche excepté un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Agt. gén. du Serv. Voyageurs

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.) A	9.20
7.28	Montfort Jct.	7.20
7.35	S. Sauveur	7.08
7.45	Morin Flats	6.50
8.08	Montfort	6.30
8.40	Lac des Seize Isles	6.00
9.25	Weir	5.20
9.55	Arundel	5.05
10.07	Huberdeau	5.00
10.15		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours. C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Cie TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

*LA SAVOIE..... 14 Mars

*LA TOURNAI..... 21 Mars

*LA PROVENCE..... 28 Mars

*LA LORRAINE..... 4 Avril.

*Paquebots à deux hélices.

Géni, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre

Eclairons notre Foi

Au moyen-âge, la vie du Sauveur devint la principale étude des fidèles...

Les temps, hélas ! sont bien changés. On lit aujourd'hui plus que par le passé; riches et pauvres, maîtres et ouvriers, ignorants et lettrés, dévorent avec passion les journaux et les livres...

APOLOGIQUE

Des relations de l'Eglise et de l'Etat

"L'Eglise a toujours proclamé qu'elle est un pouvoir établi par Dieu lui-même, pour exercer dans l'ordre spirituel une juridiction et un contrôle qui ne sont pas soumis au pouvoir civil..."

L'ANNONCIATION

M. le Dr Côme Cartier et Mme Cartier—née Albertine Latreille—font part à leurs parents et amis de l'heureuse naissance de leur fils, Côme-Henri-Jacques-Charles-Auguste...

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement

Chronique Régionale

NOMININGUE

—Notre sympathique sociétaire, M. Emile Gendron, voyageur de commerce pour la maison Chs Chaput et Fils, de Montréal, était des hôtes à la fin de la semaine dernière.

—Dans les derniers jours de la semaine passée, nous avons le regret de saluer au passage un autre émigrant de la vallée de la Lièvre, notre sociétaire M. P. D. Longpré, l'un des pionniers du canton Bouthillier...

"N'est-il pas vraiment temps que nos gouvernants s'inquiètent de faire bâtir sans plus de délai ce chemin de fer à la Lièvre, avant que le désert ait repris, là, le dessus sur la civilisation?"

—M. J. Corbeil, agent d'assurance, de S. Jérôme, de Terrebonne, a pareillement visité Nominique, L'Annonciation et les alentours, ces jours derniers.

—M. Moïse Mercier, maire de Ste-Véronique de Turgeon, l'un de nos estimés sociétaires et directeurs, était de passage à Nominique, samedi dernier, ainsi que M. David McNeill, l'un de nos sociétaires et directeurs de S. Aimé du Lac des Iles, section de la Lièvre.

—M. le curé Génier du Rapide de l'Orignal, qui était descendu à Nominique, en route pour Montréal, le dimanche précédent, est remonté vendredi dernier à Nominique, et chez lui samedi matin.

—Nous apprenons que deux ou trois chefs de familles du Rapide de l'Orignal se préparent à partir, ce printemps, pour le Nord-Ouest canadien, notamment, MM. Dumouchel et Phaneuf, ainsi que M. Marcotte avec deux de ses fils.

—M. le curé Côme Cartier et Mme Cartier—née Albertine Latreille—font part à leurs parents et amis de l'heureuse naissance de leur fils, Côme-Henri-Jacques-Charles-Auguste, en date du dimanche 24 février dernier.

—Ce n'est point sans regret que nous avons relevé, dans la Nation, de S. Jérôme, l'information suivante :

"Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. M. Richard notre vieux concitoyen qui nous avait laissés depuis deux ans pour aller continuer son commerce à Nominique est actuellement à écouler son stock de marchandises, avec l'intention de revenir habiter S. Jérôme au mois de mai."

—On annonce que M. J. Pominville a abandonné son hôtel de la rue Notre-Dame. Il songerait à ouvrir un étal de boucher. Il paraît, toutefois, que l'hôtel restera ouvert et que les affaires seront reprises par M. Eugène Beaudin, fils de l'ancien propriétaire, si la licence est maintenue.

—Notre estimé sociétaire, M. Frédéric Dubreuil, de S. Placide, comté Deux-Montagnes, accompagné de son épouse, née Lala, de, était à Nominique, dimanche, en visite auprès de Mme Lalande, mère, dont la santé se remet tout doucement, à la suite de la pénible chute qu'elle fit récemment.

—Notre révérend Père curé est revenu samedi soir d'un voyage à Montréal, Ottawa et S. Hyacinthe. —Au prône, dimanche, le R.P. André nous a annoncé que l'ordination des RR. PP. Vincent et Ambroise à la prêtrise, et du R. P. Baldomer au diaconat, aurait lieu à Ottawa le 16 mars, les circonstances n'étant point favorables à la venue de Monseigneur l'archevêque ici. Le R. Père Supérieur a recommandé aux prières des fidèles les jeunes ordinands.

Chez Laflamme et Deschambault

—Ventes spéciales pour la semaine finissant le 9 Mars.—Indiennes, valant 12c. la verge, pour 9c. Indiennes sateen, valant 16c. la verge, pour 13c. Corset D. et A., valant 75c. chaque, pour 60c. Rideau la verge, valant 18c. la verge, pour 13c. Cretonne, valant 13c. la verge, pour 10c. Crépon noir, valant 75c. la verge, pour 50c. Broderies, valant 8 et 10c. la verge, pour 4 1/2 et 5 1/2.

LABELLE

—Voici la liste des figurants, à notre récente mascarade : Z. Raymond, Champlain ; W. Légaré, Frontenac ; J. B. D'Amour, Toréador ; F. Berthiaume, Sweet Caporal ; Antonio Morinville, John Bull ; A. Mandeville, Mexicain ; Lucien Mignault, Bouffon XVIII ; W. Ouellette, Bouffon ; A. Berthiaume, femme du peuple ; Jos. Godon, Trampinel ; A. Brunel, Arabe ; P. Mignault, Bostonnaise ; Alf. Gauthier, chanteur nègre ; Y. Bériault, Bouffon acrobate ; Ls. Jubinville, cartomancienne ; A. Joliceur, danseuse ; A. Robert japonais ; R. Demers, Etoile Polaire ; A. Lecompte, Actrice ; R. McKay, F. Leblanc, M. Bourgeois, A. Laperle, Bouffons très comiques.

De S. Jovite, on remarquait : MM. Jos Meilleur qui, avec son splendide costume, représentait fort bien Maisonneuve, Ed. Buchanan, bouffon très original et A. Fortin, chinois très parfait.

MM. Z. Raymond, président actif, et J. B. D'Amour, secrétaire, de l'Association Athlétique de Labelle, ont droit à une mention spéciale pour le dévouement et l'esprit d'initiative dont ils ont fait preuve dans l'organisation de cette fête.

Grand nombre de dames étaient présentes. De S. Jovite, mentionnons Mme Barrette, Mme et Mlle Lachapelle, Mlles Coupal.

—M. et Mme C. A. Forget, de Ste-Agathe, étaient, la semaine dernière, en promenade ici, les hôtes de M. P. E. Forget.

—Dimanche soir avait lieu, au couvent, une très jolie séance donnée par les élèves des Révérendes Sœurs de Ste-Croix. Jeanne d'Arc, drame patriotique et religieux, fut très bien rendu. Une pantomime gracieuse et touchante ; un dialogue plein de gentillesse et de fines réparties, provoquèrent tour-à-tour les larmes et les rires de l'auditoire. Toutes les élèves, revêtues d'élegants costumes, rendirent leurs rôles avec grâce et simplicité.

S. Aimé du Lac des Iles

—En dépit de la crise que nous traversons, attendant toujours le chemin de fer qui n'arrive point à la Lièvre, les perspectives ne sont pas encore des plus mauvaises, pour notre canton Bouthillier.

—Ce n'est point sans regret que nous avons relevé, dans la Nation, de S. Jérôme, l'information suivante : "Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. M. Richard notre vieux concitoyen qui nous avait laissés depuis deux ans pour aller continuer son commerce à Nominique est actuellement à écouler son stock de marchandises, avec l'intention de revenir habiter S. Jérôme au mois de mai."

L'ASCENSION

—M. Rousseau, voyageur de commerce, en nouveautés, pour la maison Martin de Montréal, était de passage chez notre marchand, M. Lecavalier, la semaine dernière. —M. Alphonse Mayer, de Montréal, père de M. Wilfrid Mayer,

forgeron, est arrivé chez son fils, la semaine dernière, pour y demeurer.

—Le R. P. Etienne et le Dr Cartier, de L'Annonciation, ont été appelés en toute hâte, lundi soir dernier, auprès de Mme Vve Ambroise Charbonneau, dangereusement malade.

—M. Joseph Matte, hôtelier, qui était parti en voyage d'affaires à Joliette, lundi dernier, nous est revenu jeudi.

—L'ouvrage aux chantiers de MM. Eddy et Lachapelle étant terminé, de la semaine dernière, grand nombre de voyageurs sont redescendus dans leur famille.

—MM. Graddon, de Montréal, gérant de la compagnie Riordan, Trower et B. McGibbon, teneur de livres de la Cie, étaient tous les trois de passage dans notre village, ces jours derniers.

LA MACAZA

—Malgré le grand froid et le mauvais état des chemins, notre bon desservant, dom Adrien, de L'Annonciation, est venu nous chanter une messe de requiem, recommandée par M. X. Ouellette, pour son épouse, décédée le printemps dernier.

—Mme Grégoire Dutour est dangereusement malade ; les derniers sacrements lui ont été administrés par notre révérend Père qui, heureusement, était dans notre mission. Sans cela il aurait fallu se rendre dans la paroisse voisine, ce qui aurait été assez désagréable, car les chemins étaient presque impraticables et il faisait un froid sibérien.

—Etaient de passage ici, ces jours derniers, M. Jos Willis, avec son compagnon, Sunny Cassidy. Tous deux sont employés, comme mesureurs, par la Cie Perly. Ils se dirigeaient vers la tête du Ruisseau Froid, à une distance d'environ 15 milles, pour finir le mesurage des billots de MM. Jarry et Laframboise, qui ont terminé leur chantier récemment.

—Il y a environ trois semaines, nous avions la douleur de perdre un de nos anciens pionniers, dans la personne de M. Paul Labelle, qui a été finir ses jours à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Nos condoléances à la famille éplorée.

—On annonce pour prochainement le mariage de M. Adélaïde Lavallée, de notre paroisse, avec Mlle Eva Préseau, de Montréal, ainsi que celui de M. Nap. Savard avec Mlle Eglantine Barbeau, du Lac S. Jean.

—Mlle Lily Charrette est partie pour Montréal, où elle demeurera un certain temps chez quelques-uns de ses parents.

—M. A. E. Riopel, notre ancien concitoyen, est parti pour S. Alexis. Ce brave vieillard était malade depuis quelque temps, et se trouvant seul ici, il a préféré se rendre chez ses parents, afin d'avoir plus de soins. Nous attendons son retour dès que sa santé se sera améliorée.

—M. M. T. E. Draper et Noël Charrette, de L'Annonciation, étaient de passage ici, les hôtes de M. A. D. Lapointe, hôtelier, ces jours derniers.

S. Gérard de Montarville

—M. Frs Charbonneau vient d'abattre un beau loup, qui pesait 67 lbs.

—M. Fortunat Foisy vient d'apporter au baptême deux jumeaux, un garçon et une fille.

—La question à l'ordre du jour, est celle des licences ; une requête, faisant défense aux conseillers d'accorder aucune licence est en circulation et se couvre de signatures.

—M. l'abbé Ed. Lacroix est de retour chez M. le curé, après une vacance de quelques semaines au milieu des siens.

—M. et Mme Elie Henfield ont quitté de nouveau le presbytère de Montarville pour quelque temps, afin d'aller mettre ordre à leurs affaires personnelles. M. et Mme Henfield, beau-frère et sœur de M. le curé, méritent une page élogieuse dans l'histoire de la fondation de S. Gérard de Montarville. Depuis que M. l'abbé J. A. Lemonde y fut nommé curé, ils y sont allés demeurer à plusieurs reprises, se rendant utiles au digne curé et rivalisant de zèle avec lui. La fabrique doit de sincères remerciements et une forte dette de reconnaissance à M. Henfield qui, malgré son âge assez avancé, s'est fait grand défricheur pour le bien et le profit de la fabri-

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNÉE, 1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre BUREAU PRINCIPAL : - - - MONTREAL Capital Payé - - - - - \$2,000,000 Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000

SUCCURSALE A SAINT-JÉROME.

ALEX. LEFORT, Gérant.



En Voulez-vous

DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIÈRE CLASSE.

A bon Marche ?

Vous n'avez qu'à visiter

Le Palais enchanté de la Région Labelle

LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également : Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaines de Montres, etc. SPÉCIALITÉ : Grand choix d'excellentes lun. ttes. Réparages faits avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplômé.

L'ANNONCIATION, QUE. Rue Principale, Pres du Pcnt. Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1804

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le mardi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominique, à l'hôtel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer.

LUBY advertisement for hair care products. Text: "Pour rendre les cheveux gris à leur couleur et à leur beauté naturelles, pour nettoyer la peau et guérir les pellicules, en un mot pour conserver et restaurer les cheveux, le RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY POUR LES CHEVEUX, est sans égal..."

que. Grâce à l'activité de M. le curé et de son beau-frère, la fabrique possède aujourd'hui sur son terrain une centaine d'acres de terre en culture. Sachant que M. le curé de S. Gérard n'a pas des revenus suffisants pour en vivre, M. et Mme Henfield se sont voués à son service gratuitement, pendant tous leurs séjours auprès de lui. C'est un bel exemple de charité. Avec M. le curé nous déplorons leur départ, et nous leur disons : au revoir, à bientôt !

—M. H. Potvin, de S. Aimé du Lac des Iles, vient d'acheter le moulin de M. P. Lacasse, au village, et M. P. Lacasse a acheté celui de M. H. Potvin, à S. Aimé du Lac des Iles.

Tribune de nos Lecteurs

ON DEMANDE DES DETAILS

Nominique, 3 mars 1907. M. A. Denault, rédacteur de L'AMI DU COLON, Nominique.

Monsieur,

Dans votre dernier numéro, je trouve posé un problème à résoudre. Avant d'essayer à donner une réponse, j'aimerais à avoir d'autres explications. Que M. Alix nous dise donc avec quelle sorte de scie il a fait scier ce billot : scie circulaire ou scie à ruban. Est-ce du bois de commerce ou si c'est pour les cultivateurs? J'entends par bois de commerce du bois qu'on peut expédier sur le marché canadien ou américain ou anglais. Et aussi, est-ce mesure de planche d'un pouce ? En ayant ces renseignements, je tâcherai de donner une réponse. En ce faisant, on m'obligera beaucoup.

Bien à vous, (signé) ART. DEMERS.

Nouvelle Etude Legale A LABELLE.

Mre RODOLPHE ROBERT, avocat, de la société légale ROBERT & ROBERT, de Montréal, vient d'établir un bureau permanent à Labelle. Il fera annoncer, plus tard, quel jour il se rendra régulièrement à Nominique et à L'Annonciation.

F. X. A. RACINE TAILLEUR

L'ANNONCIATION, Qué.

Vient de recevoir ses échantillons de toutes les

Nouvelles Etoffes du Printemps.

Ceux qui desiront avoir LE PREMIER CHOIX feront bien de venir vite donner leur commande à l'avance. On leur promet satisfaction, selon les

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS...

LES PLUS BELLES ETOFFES S'ECOULENT TRES VITE.

D. LEVESQUE

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une

BUANDERIE

à L'ASCENSION

Tout lavage qu'on voudra bien lui confier sera fait avec grand soin : CHEMISES, COLLETS, POIGNETS, une Spécialité. Nous sollicitons l'encouragement de tous les clients de la région.

Nous avons une SUCCURSALE A L'ANNONCIATION, chez M. Danis, Hotel du Nord.

On Demande

Un bon tourneur, ayant de l'expérience dans les diverses machines à ouvrir (travailler) le bois, spécialement le "sticker". Place permanente et bons gages. S'adresser tout de suite à

ZOTIQUE GAUTHIER, Entrepreneur, NOMININGUE, Qué

POISSON SALE, POISSON FRAIS

Nos poissons salés et frais nous arrivent pour le carême : les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Qué.